COMMUNIQUE
Paris, le 22/01/2015

71% DES FRANÇAIS FAVORABLES À LA SUPPRESSION DE L'AMENDE POUR LES PETITS EXCÈS DE VITESSE

Le lundi 18 janvier 2016, Radio Alouette, première radio du Grand Ouest, diffusait avec l'institut d'enquêtes et d'études d'opinion Ifop, les résultats d'un sondage qui révèle que 71% des Français sont favorables à la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h. Ce qui conforte l'action de l'association « 40 millions d'automobilistes », co-rédactrice avec le sénateur Alain FOUCHÉ de la proposition de loi déposée le 11 janvier dernier, visant à introduire plus d'équité dans la répression des dépassements de vitesse.

Le sondage a été réalisé par l'Ifop entre le 13 et le 15 janvier 2016, à la demande du média radiophonique, auprès de 996 personnes de 18 ans et plus, représentatives de la population française. L'institut d'enquête présentait ainsi la problématique : « Actuellement, les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h au-dessus de la limite autorisée sont sanctionnés par une amende et un retrait de point sur le permis de conduire ». La question était ainsi posée aux sondés : « Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à ce qu'à l'avenir ces excès de vitesse de moins de 10 km/h ne soient plus sanctionnés que par la perte d'un point sur le permis de conduire et qu'ils ne fassent plus l'objet d'une amende ? »

C'est aussi la question qu'Alain FOUCHÉ, sénateur de la Vienne, pose aux élus parlementaires depuis le 11 janvier. À l'initiative de la proposition de loi, le Sénateur explique sa démarche : « Puisque le Gouvernement prétend que la verbalisation et la sanction des excès de vitesse sont nécessaires, non pas pour permettre à l'État de récupérer de l'argent, mais pour améliorer la sécurité des usagers de la route, nous proposons que, pour les petits excès de vitesse, les contrevenants n'aient plus à payer d'amende ».

Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes », rappelle à ce sujet que « chaque année, ce sont près de 800 millions d'euros qui entrent dans les caisses de l'État grâce à la répression des excès de vitesse. Or, 90% de ces infractions sont en fait des excès de vitesse inférieurs à 20 km/h, c'est-à-dire des excès de vitesse involontaires. Cette répression à outrance n'a fait que provoquer le rejet du système tout entier par les Français, qui parlent désormais de « pompes à fric » ou de « tirelires » pour désigner les radars. »

Les résultats du sondage publiés en début de semaine confirment ces déclarations : **71% des personnes interrogées** (la majorité étant des usagers réguliers d'un véhicule automobile) **se disent favorables à la suppression de l'amende pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h**.

Pour Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association, c'est la preuve que le système radar n'est plus accepté : « Le radar est devenu le symbole de la taxe. Demandez à un automobiliste s'il considère que le radar favorise la sécurité routière ; il vous répondra qu'il ne sert que la rentabilité routière. Il est donc impératif pour le Gouvernement de démontrer que la multiplication des radars est bien une question de sécurité et non d'argent facile. Quelle meilleure preuve alors que de supprimer l'amende pour les petits excès de vitesse ? »

« 40 millions d'automobilistes » et le Sénateur FOUCHÉ appellent tous les usagers favorables au projet de loi à signer la pétition en ligne sur la page http://petitions.40ma.org/radar-pv/.

A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com